



## CHARTRE DE L'ECOLE DE FOOTBALL

### Pour les Educateurs, Dirigeants, Parents, Enfants

Préambule : la SPS Nieul le Dolent a pour vocation, comme l'indiquent les statuts, à permettre aux jeunes de pratiquer le football, en les formant dans un esprit de convivialité et d'adaptation aux règles de vie en groupe.

La section football est ouverte à tous. **La signature d'une demande de licence implique l'acceptation des statuts et du règlement intérieur du club, consultable sur le site internet du club : [www.spsnieul.fr](http://www.spsnieul.fr).**

Chaque adhérent s'engage à :

- S'acquitter du prix de la licence
- Apporter sa contribution, dans le cadre de ses moyens, au bon fonctionnement du club
- Respecter la présente charte

#### Article 1 :

Les joueurs sont tenus de respecter le matériel et les locaux mis à leur disposition.

En cas de dégradation, volontaire, ils supporteront les frais de remise en état.

Les joueurs doivent :

- participer à la sortie et au ramassage du matériel.
- nettoyer les chaussures dans les espaces réservés, à l'extérieur des vestiaires.
- ne pas jouer au ballon dans les vestiaires.

#### Article 2 :

Pour mieux s'épanouir et avoir du plaisir, chaque joueur a :

- Le droit d'être régulièrement convoqué aux matchs et plateaux
- Le droit de jouer à son niveau
- Le droit de jouer au moins 50% du temps total de chaque rencontre
- Le droit de débiter régulièrement les matchs
- Le droit de prendre des initiatives, donc de faire des erreurs
- Le droit de ne pas se faire crier dessus par son éducateur
- Le droit d'être encouragé par ses parents
- Le droit que les spectateurs fassent confiance à son éducateur

#### Article 3 :

En contrepartie, il s'engage à :

- Prévenir en cas d'absence
- Jouer en tenue correcte (maillot, short, protège tibias, chaussures adaptées)
- Avoir sa gourde ou bouteille individuelle pour boire
- Ne s'occuper que du jeu
- Respecter les adversaires, partenaires, arbitres, éducateurs et spectateurs
- Serrer la main avec les joueurs des autres équipes et les arbitres avant et après les rencontres
- Venir régulièrement aux entraînements et prévenir en cas d'absence

**EDUCATEUR**

(nom-prénom, signature)

**PARENTS**

(nom-prénom, signature)

**ENFANT**

(nom, prénom, signature)